



Graphistes 3D : IDlia studio -
www.idlia.fr

TOUS

A Gleizé, l'Opac du Rhône va réaliser des maisons en bois/paille

L'Opac du Rhône a retenu Mercier Immobilier pour la construction de 24 maisons passives, en bois et paille, dans le cadre de l'aménagement du quartier durable des Charmilles à Gleizé.

Publié le 27 Décembre 2021

L'Opac du Rhône est désormais résolument engagé dans une politique environnementale. Ainsi, dans le cadre de l'opération de la ZAC des Charmilles, où il est aménageur depuis 2013, il porte, avec la commune de Gleizé, une attention soutenue à la qualité environnementale de ce projet. C'est dans cet esprit que, pour le développement du dernier secteur de l'opération, l'Opac du Rhône a choisi, dans le cadre d'une consultation, une solution de construction innovante, en phase avec ses exigences environnementales. Avec la commune de Gleizé, il a désigné MERCIER Immobilier, en partenariat avec GANOVA, pour la réalisation de 24 maisons en bois / paille.

Des maisons durables et confortables pour leurs habitants... qui génèrent de fortes économies sur le chauffage en hiver et l'isolation en été

Le promoteur et son équipe, désireux de s'ancrer dans une démarche environnementale ambitieuse, ont fait un pari audacieux : intégrer tous les aspects de l'innovation en ce domaine sur un ensemble de 24 maisons individuelles offertes à la commercialisation. Non seulement les maisons seront édifiées sur le fondement d'une ossature bois avec l'utilisation de la paille comme matériau isolant, mais elles seront passives. La paille, matière première biosourcée renouvelable et saine, possède une durée de vie supérieure à d'autres isolants plus couramment utilisés. Elle assure à la fois un confort d'été et d'hiver optimal et offre ainsi la meilleure qualité de vie aux habitants. En effet, l'isolation paille garantit une très faible consommation énergétique. Elle réduit les ponts thermiques et favorise les apports naturels.

Aucun système de chauffage n'est nécessaire dans le dimensionnement de la production de chaleur. La VMC double-flux thermodynamique assure à elle seule la fourniture de chaleur nécessaire par temps froid et l'apport de fraîcheur par températures élevées.

Les matériaux employés pour l'édification de ces maisons sont issus de l'économie locale

L'Opac du Rhône et MERCIER Immobilier placent l'utilisation de ressources locales au cœur de leur démarche de construction, pour deux raisons : l'importance de recourir aux circuits courts et la nécessité de développer les filières du département et de la Région afin d'encourager les entreprises qui s'y développent. En ce sens, des partenaires régionaux seront sollicités et l'utilisation de ressources locales est érigée en priorité (bois issu de forêts locales, bétons fabriqués à proximité, parements et enduits locaux, pierres issues de carrières régionales...).

A titre d'exemple, les modules constructifs bois/paille sont issus d'une production industrielle en circuit court selon le procédé breveté ECOSTRAUV. Enfin, l'organisation du chantier a été étudiée de manière à optimiser les ressources disponibles sur site (terres, gravats, bétons, plantations...).

Partenaires de l'opération : JAA architecte, bureau d'études, vrd et espaces verts Trait d'union, bureau d'études environnemental Séquoia ingénierie.

**Opac du Rhône
(siège social)**

6 rue Simone Veil
CS 90103
69530 BRIGNAIS

 8h30-17h

 **Twitter**

(<https://twitter.com/opacdurhone>)